CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Objet :

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation professionnelle continue dispensées par ADALIA CONSULTING. Toute inscription implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions.

Modalités d'inscription :

L'inscription est validée à réception du devis dûment signé et revêtu du cachet de l'entreprise. Une convention de formation est ensuite adressée en deux exemplaires à retourner signés avant le démarrage de la formation.

Convocation :

8 jours avant le démarrage du stage, une convocation récapitulant les détails pratiques d'organisation du stage de formation (date, lieu, horaires,…) vous sera adressée.

Annulation avant le démarrage :

Toute annulation doit être notifiée par écrit.

- Plus de 8 jours avant la formation : aucune pénalité.
- Moins de 8 jours : 30 % du montant dû.

Abandon des formations via le compte CPF :

Ce sont les conditions générales d'utilisation de la plateforme Mon Compte Formation qui s'appliquent.

Abandon :

Une fois la formation commencée, lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu (événement imprévisible, insurmontable et étranger à la personne), le client personne physique est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, le contrat est résilié de plein droit et les prestations de formation effectivement dispensées sont facturées au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat. En l'absence de force majeure, toute annulation, abandon ou interruption, l'Organisme de formation se réserve le droit de retenir l'intégralité du montant de la formation à titre d'indemnisation.

– Les sommes dues par le client à titre d'indemnisation sont mentionnées comme telles sur la facture.

Gestion de l'abandon :

3 Relances mails et Appels téléphoniques afin de demander une reprise du parcours Au bout de 48 heures sans réponse de l'apprenant, l'abandon de la prestation est qualifié. L'apprenant, le commanditaire et le financeur sont informés sous 48 heures après la qualification de l'abandon, par téléphone, mail et courrier postal. L'historique des courriels est disponible sur demande

Report de session :

ADALIA CONSULTING se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler un stage de formation en raison d'un nombre insuffisant de participants ou pour tout cas de force majeure. L'entreprise ou les participants seront avertis dans les meilleurs délais.

Assiduité et attestation

Les feuilles de présence doivent être signées par les stagiaires. À l'issue de la formation, une attestation individuelle de participation est délivrée.

Litiges :

Tout litige relatif à l'exécution des présentes conditions relève de la compétence exclusive des tribunaux du ressort du siège social de l'organisme.

13 rue Pierre Semard 57300 Hagondange
03 82 51 85 99 | adaliaconsultingfc@gmail.com